

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Tél : 05 22 22 45 15 (L.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
N° M20- 0002782

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02317 Société : RAM 64652
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : EL GUADI YAMINA
Date de naissance : 17/07/55
Adresse :
Tél : Total des frais engagés : 345,00 + 300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation : 18/02/2021
Nom et prénom du malade : EL GUADI YAMINA Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : URTE
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Le : 20/02/2021
Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Docteur Tijani Tak Tak
 Spécialiste en Médecine Posturale
 17, Place Charles Nicolle - Casablanca
 Tél : 0522 26 90 61-6617 20 62 02 83 01
 Email : tijani-taktak@gmail.com

20/02/2021
 MUPRAS

3/ Oealy 20 → N.3.
99,00 X 3 / 3

(S)

LOT 200710
EXP 01/2023
PPV 99.00DH

4/ Cortazol 20 →

(S.V)

LOT 200710
EXP 01/2023
PPV 99.00DH

45,80 X 3 / 3

Docteur Tijani Tak Tak
Spécialiste en Médecine Interne
11, Place Charles Nicole - Casablanca
Tél: 0522 26 90 61-GSM: 06 62 02 03 01
Email: tijanhtaktak@hotmail.com

445,30

45,80 / 3

PHARMACIE DES STADES 2010
50, Rue Al Fourat - Casablanca
Tél : 05 22 25 49 25
RC : 245509 - Pie.: 35873067
IF : 40436642